



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira le :

Jeudi 9 décembre 2021 à 18h30

A l'Espace Jean Ferrat

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

1. Recueil des actes administratifs du 3^{ème} trimestre 2021 – du 1^{er} juillet au 30 septembre
2. Mise à jour du tableau des effectifs
3. Déclaration d'intérêt communautaire de la lecture publique des bibliothèques-médiathèques : transfert du personnel
4. Déclaration d'intérêt communautaire de la lecture publique des bibliothèques-médiathèques : suppression de poste
5. Modalités de mise en œuvre du télétravail : adoption de la charte et allocation forfaitaire
6. Mise en place d'une indemnité de petit équipement
7. Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents
8. Rémunération des professeurs de musique non titulaires
9. Modalités financières d'indemnisation des frais de formation en cas de mutation
10. Conditions et modalités de prise en charge des frais de repas et de déplacements pour les jours de formation
11. Création de postes
12. Transfert de la compétence GEPU – Approbation du rapport de la CLECT
13. Décision modificative n°2021/02
14. Tarifs du nouveau cimetière
15. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022
16. Admission en non-valeur et créances éteintes
17. Dissolution de l'Association Foncière Intercommunale de Remembrement (AFR)
18. Demande de subvention pour la construction du nouveau cimetière – phase 2
19. Budget commune- Subvention exceptionnelle – Section « badminton » de Quincy-Voixins
20. Acompte de subvention au Centre Communal d'Action Sociale
21. Acompte de subvention Caisse des Ecoles
22. Demande d'aide financière à la CAF pour l'extension de l'ASLH (Accueil de loisirs sans hébergement) – création du Club ados au Château de Quincy-Voixins
23. Acquisition d'une parcelle AK 1591
24. Acquisition des parcelles AK 125 et AK 141
25. Acquisition des parcelles AW 597, AW 602 et AW 603
26. Prise de possession d'immeuble sans maître
27. Dérogation de la commune de Quincy-Voixins à la règle du repos dominical pour le personnel des établissements de commerce pour l'année 2022

La séance sera retransmise, en direct, de manière électronique via la page Facebook de la Mairie.

Quincy-Voixins, le 2 décembre 2021



Le Maire

Chantal KACI